

13 juil 2012 -19:08

Appartient à Conseil des ministres du 13 juillet 2012

Contribution belge à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Le Conseil des ministres a approuvé l'engagement et la liquidation des tranches restantes dans le cadre de la contribution de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA 16) pour la période 2012-2014 (*). la participation belge a été approuvée par le Conseil des ministres du 20 juillet 2011 (voir communiqué de presse).

Les crédits sont inscrits sur les allocations de base du budget de la Coopération au développement.

(*)

- projet d'arrêté royal portant sur l'engagement et la liquidation de la deuxième tranche due dans le cadre de la contribution de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement ;
- projet d'arrêté royal portant sur l'engagement et la liquidation des tranches HIPC dues dans le cadre de la contribution de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement ;
- projet d'arrêté royal portant sur l'engagement et la liquidation des tranches MDRI dues dans le cadre de la contribution de la Belgique à la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>